

APPENDICE No 6

Q. Est-ce que l'économie en bois serait la même?—R. Le même pourcentage, oui; pratiquement la même chose.

Q. Le bois ne donne pas autant de gaz que le charbon?—R. Il y a beaucoup de gaz dans le bois; c'est un gaz invisible, mais il s'échappe sans être consommé.

M. McBride:

Q. Comme dans le charbon?—R. Oui.

M. O'CONNOR: Si vous consultez les livres d'analyses déjà au dossier, je crois que vous pourriez établir une comparaison.

Le PRÉSIDENT: Y a-t-il d'autres questions, messieurs?

Le TÉMOIN: Vous pouvez étouffer un feu au bois aussi bien qu'un feu au charbon.

M. Logan:

Q. Utilise-t-on beaucoup de poussière de charbon à Montréal?—R. Oui; c'est un point que je désirerais mentionner. C'est un inconvénient que l'on pourrait faire disparaître avec des appareils. On utilise une grande quantité de criblures d'antracite dans les édifices de bureaux et les maisons de rapport et le reste. Règle générale, on les mêle avec du charbon bitumineux, dans le seul but de réduire la fumée autant que possible. C'est un combustible dispendieux; il semble qu'il devrait être moins dispendieux que les autres à environ \$8 la tonne, mais la valeur calorifique est très faible et il contient beaucoup de cendre, de poussière et de matières réfractaires, de sorte que, en somme, c'est réellement un combustible très dispendieux. En d'autres termes, il faudrait environ deux tonnes de ce charbon, c'est-à-dire de la poussière d'antracite que nous avons aujourd'hui, pour égaler une tonne de notre charbon bitumineux. Avec l'emploi d'appareils, on peut se passer entièrement des criblures d'antracite et employer le charbon bitumineux sans mélange. Il n'existe aucune raison pour que cela ne se fasse pas, et il en serait à l'avantage des consommateurs, car ils épargneraient plusieurs dollars chaque année.

M. O'Connor:

Q. Vous voulez dire que la poussière de tout charbon contient une quantité plus grande de matières réfractaires?—R. Oui, mais surtout les criblures d'antracite que l'on trouve au Canada. On nous vend les criblures de la plus pauvre qualité. Il y en a de grandes quantités abandonnées sur le carreau et je me demande si on pourrait vendre aux États-Unis ce que l'on expédie au Canada.

M. Spence:

Q. On nous dit que maintenant on en fait des briquettes et que le mélange qu'on en fait donne un combustible de bonne qualité?—R. J'ignore ce point; je sais que les criblures du charbon gallois sont mises en briquettes.

Q. Je crois qu'un des témoins, M. Cox, a dit qu'il y a plusieurs centaines de mille tonnes de charbon près de Reading, Penn., en tas, depuis des années, et qu'ils conduisaient des expériences avec un agglomérant, et qu'ils avaient enfin découvert quelque chose de bon et en avaient vendu plusieurs wagons à environ \$10 la tonne.—R. Même en briquette, la valeur calorifique serait encore faible, et le pourcentage de cendre, élevé. Je parle des criblures d'antracite.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, y a-t-il d'autres questions? Si non, nous allons excuser le témoin. Nous n'avons pas d'autre témoin ce matin.

Le comité entreprend la discussion sur la situation quant à la tourbe, telle que présentée par M. Graham, d'Ottawa, et le président nomme un sous-comité comprenant MM. Lapierre, Spence et Kennedy, pour étudier la question et faire rapport au comité.